38me Année — N° 13.586 (2 Pages) 10 Centimes — EDITION DU MATIN — 10 Centimes (2 Pages) Lundi 21 Octobre 1918

Administrateur-Délégué-Gérant
O. RANDOLET
Administration, Impressions et Annonces, TÉL. 10.47
35, Rue Fontenelle, 35
Adresse Télégraphique : RANDOLET Havre

Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

RÉDACTEUR EN CHEF
J.-J. CASPAR-JORDAN
Secrétaire Général : TH. VALLÉE
Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.60

ANNONCES
AU HAVRE..... BUREAU DU JOURNAL, 112, Boul^d de Strasbourg.
A PARIS..... L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est seule chargée de recevoir les Annonces pour le Journal.
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces judiciaires et légales

ABONNEMENTS	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme	7 Fr.	13 Fr.	25 Fr.
Autres Départements	8 »	15 Fr.	28 »
Union Postale	13 »	25 Fr.	45 »

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de Poste de France

L'Emprunt

Hier s'est ouverte la souscription au nouvel emprunt de la Défense nationale.

Sans nous arrêter aux détails, bornons-nous, pour aujourd'hui, à rappeler les principaux traits caractéristiques de l'émission actuelle.

Aucune limite ne lui est assignée, et jusqu'au 24 novembre, le public pourra y prendre part. Les rentes 4 0/0 perpétuelles offertes constituent un placement à 5 65 0/0, et elles sont susceptibles d'une plus-value considérable, étant émises à 70 fr. 80 et ne pouvant pas être remboursées au-dessous du pair de 100 francs. Elles sont garanties contre toute conversion pendant vingt-cinq ans, et sont déclarées exemptes d'impôts comme les autres rentes françaises. Enfin, l'emprunt ne doit pas seulement fournir des ressources supplémentaires à l'Etat, il est destiné, en outre, à consolider la dette flottante ; ce second objet n'est pas moins important que le premier.

Ainsi, détenteurs d'épargnes disponibles et possesseurs de titres du Trésor sont conviés à rivaliser pour contribuer au succès de l'emprunt. L'on sait, d'autre part, quelle faveur a été faite aux porteurs de fonds russes, et comment la France aura attesté de la sorte jusqu'au bout sa fidélité à l'alliance conclue pour l'équilibre de l'Europe et la paix du monde.

Ces résultats qu'elle avait eu l'ambition d'obtenir avant la guerre, ce sont ceux-là mêmes qu'elle est en train de conquérir, avec l'aide des grandes nations soucieuses du droit et de la liberté. Unies contre les Barbares, les armées de la civilisation accomplissent triomphalement l'œuvre de justice que le travail de l'humanité exigeait.

Sous la menace de l'invasion allemande, il ne pouvait plus y avoir de sécurité pour les pays loyaux, désireux de se donner tout entiers aux labeurs du progrès économique et social. Toute vie était devenue précaire. Sur tout enrichissement légitime, sur tout effort de découverte et de libre concurrence universelle, on sentait peser le plus redoutable aléa, un inconnu fait de perfidies latentes et de sourdes agressions. Et quand l'Allemagne déclara la guerre, se croyant certaine de la victoire, grâce à son offensive soudaine et à son abominable parjure, le crime parut d'abord l'emporter ; depuis plus de quatre années, il résiste.

Les capitalistes français — tous, sans exception, grands, moyens, petits (que parle-t-on de classes ?) — affirmèrent leur foi inébranlable dans la justice immanente des choses. Quelles que fussent les formes données aux emprunts de la Défense nationale, qu'il s'agit de bons ou d'obligations, à échéances plus ou moins brèves, ou bien de rentes perpétuelles, peu importe : l'empressement de l'épargne fut le même. Les historiens de cette guerre ne manqueront pas de mettre en évidence ce fait où, ne s'est pas seulement marquée, une fois de plus la puissance souverainement utile du capital, mais où s'est déployé le patriotisme de nos admirables épargnants.

Maintenant, la nation de proie est vaincue. Comme dans des sursauts d'agonie elle lutte encore. Mais le châtiment vient. A l'heure de la délivrance du monde, quel accueil ne va pas recevoir le nouvel emprunt !

C'est l'aurore de la paix qui se lève, et, avec elle, toute la lumière commençante d'un monde rassuré dans ses entreprises de richesse croissante.

A l'emprunt, donc ! Tous vont y apporter ce qu'ils peuvent : les uns, des titres ou de l'argent ; les autres, ceux-là qui semblent le plus dénoués des ressources, l'appui de leur propagande, leur bon vouloir, ce concours moral dont la valeur est inappréciable. Ce sera une manifestation nouvelle de l'union sacrée.

(Le Temps)

LES MANIFESTATIONS

en l'honneur de la Classe 1920

Une grande manifestation patriotique a eu lieu dimanche à Paris.

Un imposant cortège s'est formé sur l'esplanade des Invalides et a défilé sur les boulevards et la place de l'Hôtel de Ville.

Après un peloton de gardes républicains à cheval, les clairons et les tambours des 230e et 237e régiments d'infanterie territoriale et la musique du 230e territorial venaient les délégations de l'Ecole polytechnique, de l'école militaire d'artillerie de Fontainebleau, des élèves-aspirants de Saint-Cyr, des sapeurs-pompiers de Paris.

Puis les détachements des troupes alliées, précédés de leur drapeau national : américains, belges, anglais, brésiliens, grecs, italiens, polonais, avec leurs lances aux oriflammes blanc et rouge ; portugais, serbes et tchéco-slovaques.

Un peloton de dragons, qui portent les fanions des régions, un détachement de marins de la classe 1920, précèdent le groupe imposant que forment les groupements d'instruction physique des départements de la Seine et de Seine-et-Oise ; on y remarque cent jeunes gens de la classe 1920 et cent vingt ouvrières en costume de travail, qui appartiennent à l'usine André Citroën.

Derrière, évoluent cinq petits tanks qu'encadre une compagnie de gardes républicains.

Sur tout le passage du cortège, l'enthousiasme est considérable.

Sur la place de la Concorde, les statues de Lille et de Strasbourg disparaissent sous les fleurs.

La place de l'Hôtel-de-Ville a reçu une décoration de circonstance ; la tribune officielle est la reconstitution, d'après les documents de l'époque, de la tribune des enrôlements volontaires de 1792.

En présence du président de la République, M. Henry Rousselle, vice-président du Conseil municipal prononce une patriotique allocution.

« Gardez, gardez toujours, dit-il, le souvenir de ce conflit, où se sont heurtés, en un suprême et implacable combat, deux principes : le passé, l'avenir. L'autocratie, dernière survivance des âges évanouis, responsable d'inexpiables forfaits, va périr. Sur ses ruines, la démocratie se lève. A vous d'en assurer l'épanouissement dans les champs de la justice et de la liberté. »

M. Poincaré remet des décorations puis le défilé recommence aux sons de la *Marche des Girondins*, le cortège se dirige vers la Bastille où il se dissoque. Le président ouvre la souscription à l'emprunt ainsi que les membres du gouvernement. Le public souscrit ensuite.

M. Nelson Cromwel, membre de la colonie américaine, a souscrit pour un million et demi.

Dernière Heure

DEVANT LA STATUE DE LILLE

Paris. — De grandioses manifestations se sont déroulées devant la statue de Lille encore rehaussées par l'arrivée inopinée de M. Delasalle, maire, qui est acclamé et embrassé par des centaines de personnes. Des discours furent prononcés, notamment par M. Daniel Vincent, député du Nord, qui manifesta l'espoir que la marche victorieuse des alliés libérera bientôt le nord de la France et la Belgique. Il termina en s'écriant : « Bientôt, c'est à la statue de Strasbourg qu'avec la nation entière nous viendrons saluer le triomphe du droit et de la justice. »

M. Delesalle prend la parole et raconte quelles ont été les quatre années de souffrance subies, les espoirs de délivrance souvent déçus et les angoisses des quinze derniers jours. « Enfin, jeudi, dit-il, les Allemands étaient partis et la ville entière arbora les drapeaux. » L'orateur termina en évoquant la joie délirante de ses concitoyens et le grand bonheur qu'il éprouva à voir son fils atterrir sur l'esplanade.

Pendant le récit de M. Delesalle des quantités d'auditeurs versaient des larmes.

Cette émouvante manifestation se termina par l'audition de la *Marseillaise* chantée par Noté et écoutée têtes nues par le public.

A la Fédération radicale de la Seine

Paris. — La Fédération radicale de la Seine, réunie sous la présidence de M. Bonnet, a chargé son secrétaire général, M. Alfred Dominique, de protester contre la décision d'incompétence rendue irrégulièrement par la Commission de discipline du parti chargée d'instruire la demande d'exclusion formulée contre les sénateurs radicaux qui votèrent la souveraineté de la Cour de justice.

La Fédération a envoyé une adresse de sympathie à la nation tchécoslovaque.

Avant de lever la séance, elle vota un ordre du jour de M. Desvaux réclamant contre les mercantis et demandant de meilleurs aménagements pour les marchés découverts.

M. Clementel dans la Gironde

Bordeaux. — Après avoir présidé, l'après-midi, la séance solennelle de l'inauguration de la troisième semaine de l'Amérique latine, M. Clementel est reparti dans la soirée pour Paris.

Mort de Mgr Turinaz

Nancy. — Mgr Turinaz est décédé hier près de Nancy, dans sa 81e année. Mgr Turinaz, qui était évêque de Nancy depuis 1882, avait été antérieurement évêque de Tarentaise. Il était le doyen de l'épiscopat de France.

Décès d'un Maire

Paris. — M. Maurice Rontin, député du Lot-et-Garonne et conseiller-maire de Mezin est décédé.

Sous-préfecture d'Yvetot

Paris. — Un décret du 20 octobre charge par intérim de la sous-préfecture d'Yvetot, M. Brunel, sous-préfet intérimaire de Sedan.

L'Allemagne répondra lundi

Amsterdam. — Les dépêches d'Allemagne disent qu'il n'est pas certain que la réponse allemande à M. Wilson soit envoyée dimanche soir. Elle ne serait pas prête avant lundi.

Les Allemands acculés au désespoir

Amsterdam. — Le *Lokal Anzeiger* annonce que le grand amiral Kœster a adressé aux sections de la Ligue Maritime un appel demandant au peuple allemand de maintenir l'unité qui, seule, peut assurer une paix honorable ou, si les ennemis refusent, d'assurer la victoire dans une lutte à outrance.

Les Allemands obligés à se réfugier en Hollande

Londres. — Les journaux annoncent que, suivant des nouvelles reçues de la frontière hollandaise, 15,000 Allemands en retraite auraient été internés en Hollande, après avoir été coupés par les Belges.

Le Budget austro-hongrois

Bâle. — On mande de Vienne que le ministre commun des finances a soumis aux délégations le budget provisoire du semestre courant. Le total des dépenses de guerre est de 64,092,500,000 couronnes, dont 62,440,000,000 pour l'armée et 1,190,000,000 pour la marine, et de 432,000,000 pour le ministère des affaires étrangères. La majeure partie de cette somme a été consacrée aux ressortissants austro-hongrois à l'étranger.

EN FINLANDE

Stockholm. — On mande d'Helsingfors que le chef du bureau des vivres au Sénat, le sénateur Palochelmo, a donné sa démission en déclarant qu'il ne jouissait pas d'une confiance suffisante.

EN CARÉLIE

Stockholm. — On mande d'Haparanda au *Tidningen* de Stockholm, que des bandes rouges ont commis des meurtres et pillé plusieurs villages de la Carélie. Dans un village, 18 personnes, dont cinq femmes, furent tuées.

Pour la Vice-Présidence en Chine

Pékin. — Les Chambres se sont réunies à nouveau en congrès, le 16 octobre, mais le quorum fixé pour l'élection du nouveau vice-président de la République n'ayant pu être atteint, l'élection sera vraisemblablement ajournée à la fin des hostilités, entre le Nord et le Sud.

La Convention maritime germano-allemande

Bilbao. — Le consul d'Allemagne a remis aux autorités espagnoles le vapeur *Euriphia*.

Sans Nouvelles

Stockholm. — On craint que le vapeur suédois *Aldebran*, qui quitta un port espagnol à destination de l'Angleterre, soit perdu avec un équipage de 20 hommes.

Une Ile dévastée

Athènes. — Un cyclone a dévasté la partie Nord de l'île Zante. On compte un grand nombre de victimes. Les dégâts sont assez considérables.

6 Milliards de dollars pour 5 millions d'hommes

La Chambre des représentants a voté, à l'unanimité, le crédit de six milliards de dollars demandé pour l'équipement et l'entretien d'une armée américaine de cinq millions d'hommes.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

Nouveaux succès dans les Flandres

FRONT FRANÇAIS

20 octobre. — *Hier, en fin de journée, l'ennemi a prononcé deux violentes contre-attaques entre la Serre et l'Aisne ; l'une dans la région de Verneuil, l'autre au Nord de Saint-Germainmont. Nous les avons repoussées en faisant des prisonniers.*

Au cours de la nuit, l'ennemi a vivement réagi par son activité d'artillerie et de mitrailleuses en différents points du front.

23 heures. — **Malgré le mauvais temps nous avons élargi nos positions entre l'Oise et la Serre. A l'Est de Verneuil, nous avons franchi le ruisseau de Chantrud et pris pied sur les croupes à l'Ouest de Granplup. Tous nos gains ont été maintenus en dépit de violentes contre-attaques. A l'Est de Vouziers, nous avons atteint les abords du village du Perron et progressé dans la région de Landeve et de Falaise, capturant une vingtaine de canons.**

FRONT BRITANNIQUE

Supplément au communiqué britannique du 19 octobre, soir. — *Au cours des trois dernières semaines, les 27e et 30e divisions du 2e corps américain, en liaison avec la 4e armée britannique, ont pris part avec une grande bravoure et avec succès à trois grandes opérations d'offensive, ainsi qu'à plusieurs autres attaques de moindre envergure.*

Au cours de ces combats, les Américains ont fait preuve de qualités militaires de premier ordre et ont participé d'une façon essentielle au succès de nos attaques.

Après avoir combattu avec un élan et une bravoure incomparables au cours de la grande attaque du 29 septembre, où la ligne Hindenburg a été rompue, et ayant pris dans ces engagements les villages de Bellicourt et de Nauroy et fait un grand nombre de prisonniers, les troupes du 2e corps américain ont attaqué de nouveau, le 8 octobre, dans le voisinage de Montbrehain.

En trois jours de combats victorieux, elles ont effectué une avance de dix milles de Montrehain à Saint-Souplet, brisant une résistance opiniâtre et capturant plusieurs villages et des bois fortement défendus.

Au cours des trois derniers jours, le 2e corps américain a de nouveau fait des attaques quotidiennes et chaque fois avec plein succès, bien que la résistance ennemie fut très acharnée.

Poursuivant son avance, de Saint-Souplet jusqu'aux hauteurs à l'Ouest du canal de la Sambre, il a brisé la résistance allemande sur tous les points et repoussé de nombreuses contre-attaques en réalisant une autre avance de près de cinq milles.

Plus de cinq mille prisonniers et de nombreux canons ont été pris par le 2e corps américain pendant ces diverses opérations.

20 octobre, après-midi. — *De bonne heure, ce matin, nos troupes ont attaqué les positions ennemies de la ligne de la Selle au Nord de Le Cateau et traversé la rivière malgré une forte résistance.*

Plus au Nord, l'avance s'est poursuivie au cours de l'après-midi et dans la soirée d'hier.

Nos troupes ont achevé la prise de Denain et atteint la ligne générale Haveluy-Wandignies-Hamage-Brillon-Beuvry.

Sur ce front, la résistance ennemie augmente.

Soir. — **Au cours d'une attaque déclenchée ce matin, les troupes britanniques ont réussi à enlever les passages de la Selle entre le Cateau et Denain.**

Après avoir achevé la prise des villages situés dans la vallée de la Selle et chassé l'ennemi de la ville de Solesmes, nos troupes se sont frayées un passage sur les côteaux à l'Est de la rivière. Elles se sont établies sur les hauteurs qui commandent la vallée de la Harpies.

L'ennemi a opposé une résistance opiniâtre, surtout dans le voisinage de Solesmes et dans le village de Saint-Python. Après de durs combats, nous avons surmonté cette opposition et repoussé de nombreuses contre-attaques locales.

Au cours de cette opération effectuée sous une pluie violente, nous avons fait plus de 2,000 prisonniers et pris un certain nombre de canons.

Plus au Nord, nos éléments avancés sont à moins de deux milles de Tournai et sont en contact avec l'ennemi à l'Est de la ligne générale Denain-Bois des Ecluselles-Landas-Mouchin et Marquin.

AVIATION. — Le mauvais temps s'est prolongé pendant toute la journée du 19. Les opérations aériennes n'ont pu être effectuées qu'avec de grandes difficultés, mais nos pilotes, volant dans le brouillard, les nuages et la pluie, ont exécuté un utile travail de reconnaissance et de liaison. Ils ont réussi à prendre un certain nombre de photographies.

Plus de sept tonnes de bombes ont été jetées sur les gares en arrière du front de bataille et sur les troupes et transports allemands.

L'aviation ennemie s'est montrée très peu active. Il n'y a pas eu de combats aériens. Un de nos appareils manque.

Aucune opération de nuit n'a pu être effectuée en raison des conditions atmosphériques.

FRONT AMÉRICAIN

19 octobre. — *A l'Ouest de la Meuse, l'infanterie a livré de durs combats dans le bois des Loges.*

Sur d'autres points du front de bataille, au Nord de Verdun, la journée a été marquée par de vives luttes d'artillerie et des tirs de mitrailleuses.

Dans leur attaque au Nord de Wassigny, les troupes américaines, opérant avec les troupes britanniques, ont atteint le canal de la Sambre à l'Oise.

Sur le front de la 1re armée, nos avions de chasse ont livré hier 25 combats, dans lesquels 17 appareils ennemis ont été abattus.

Nos avions de bombardement ont lancé quatre tonnes et demie de bombes sur Buzancy, Bayonville et Remonville.

FRONT BELGE

19 octobre. — *Les combats livrés le 19 octobre par les armées alliées belges, anglaises et françaises, sous le haut commandement de Sa Majesté le roi des Belges, ont développé et complété les résultats acquis depuis six jours.*

L'armée belge a occupé Zeebrugge, Heyst et conquis la ville de Bruges.

Elle a dépassé le canal de Gand à Bruges et a atteint Aeltre, à mi-chemin de Bruges à Gand.

L'armée française des Flandres, malgré une résistance acharnée sur les hauteurs de Thielt où l'ennemi voulait barrer la route de la Lys, s'est emparée du plateau et de la ville.

Elle a pu ouvrir le chemin au deuxième corps de cavalerie qui s'est porté vers la Lys. En fin de journée, la ligne atteinte par l'armée française était jalonnée par Loctenhulle, Vynckt et la Lys à Gotthem et Wielsbeke.

La 2e armée britannique a complètement dégagé Courtrai, portant son front à 6 kilomètres à l'Est de cette ville, atteignant au Sud la route de Courtrai-Tournai. Arrivant malgré la rupture de toutes les communications, à proximité de l'Escaut.

Le groupe de l'armée des Flandres a réalisé depuis le commencement de ces opérations, une progression de plus de cinquante kilomètres de profondeur sur un front de soixante kilomètres.

La côte des Flandres est entièrement dégagée. La province de la Flandre occidentale toute entière est libérée.

20 octobre. — *L'offensive du groupe d'armées des Flandres, sous le commandement de S. M. le roi des Belges, a continué pendant la journée du 20 octobre.*

Après avoir tenté de s'opposer à notre marche sur la rive Ouest de la Lys et du canal de Bruges à Eecloo à la frontière hollandaise, les Allemands ont dû reculer sur tout le front.

L'armée belge borde le canal, appuyant sa gauche à la frontière hollandaise, ayant enlevé les gros centres de Kaeyne, Laere, Aeltre, Adegen, Delen, Urrel.

L'armée française de Belgique a, non seulement, rejeté au delà de la Lys les arrière-gardes ennemies, mais elle a encore, malgré les inondations tendues par les Allemands, franchi cette rivière et créé deux têtes de pont. l'une entre Grammene et Peteghem, l'autre à Oyghem.

La deuxième armée britannique, surmontant une violente résistance de l'ennemi et les difficultés de communications, a franchi la Lys sur tout son front.

Elle a atteint, sur sa droite, la lisière Ouest de Pecq, dans la vallée de l'Escaut. Son front passe par la ligne Ouest de Pecq, les lisières de Dottignies, à l'Est de Rellighem, Witche et Nielsbeke.

Elle a fait, depuis le 14 octobre, six mille cinq cent neuf prisonniers et capturé cent soixante canons.

FRONT ITALIEN

20 octobre. — *Notre artillerie a dispersé une colonne d'infanterie sur le plateau de Sette-Communes. Nous avons arrêté deux attaques au Mont Corno. Rafales d'artillerie au-dessus de la Piave.*

FRONT DES BALKANS

Communiqué français

18 octobre. — *Au cours des journées des 17 et 18 octobre, les troupes alliées ont réalisé de nouveaux progrès vers le Nord.*

A l'aile droite, les forces franco-serbes ont occupé Kniajevatz et marchent sur Zaistchar.

Au centre, les troupes serbes ont forcé le défilé de Bovan au Nord d'Aleksinatz capturant deux canons de montagne. Elles ont occupé ensuite Sokobanja à l'Ouest de Krouchavatz. Leurs éléments avancés ont atteint Trestenik sur la rive Sud de la Morava occidentale.

Au Nord de Novi Bazar, l'ennemi, poursuivi par nos troupes se replie sur Kralievo.

Communiqué serbe

19 octobre (11 heures). — *Les troupes serbes ont pris Sokobagna le 17 octobre ; le 18 octobre, l'avance s'est poursuivie sur tout le front.*

Dans Thielt reconquis

La prise de Thielt était considérée avec raison comme devant constituer une des phases décisives de la vaste opération entreprise par le groupe des armées des Flandres, sous les ordres du Roi des Belges.

La résistance acharnée que les Allemands organisèrent sur cette position redoutable fut brisée par la ténacité, le mordant de deux régiments français. Ce sont des parisiens et des normands qui entrèrent les premiers dans la ville de Thielt reconquises.

Les premiers détachements eurent de la peine à se frayer un passage au milieu des habitants accourus au devant d'eux, qui acclamaient les soldats et voulaient les porter en triomphe « Français, enfin vous êtes venus ! Vive la Belgique ! Vive la France ! »

Toutes les fenêtres se fleurirent, se pavoisèrent aussitôt comme par enchantement aux couleurs nationales. La musique d'un des deux régiments s'installa sur la grande place et dut jouer à plusieurs reprises la *Brabançonne* et la *Marseillaise*.

Manifestations patriotiques en Allemagne

On télégraphie d'Amsterdam que de nouvelles manifestations patriotiques auxquelles participèrent les ouvriers et le éléments bourgeois se sont produites à Berlin devant le Reichstag et l'ambassade Bolcheviste. Les troupes ont contenu la foule, mais ne tentèrent pas de la disperser.

Wilson répond à l'Autriche-Hongrie

Le président des Etats-Unis pose comme conditions l'indépendance de la Bohême et la constitution d'un état yougo-slave

Washington, 19 octobre.

Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères a communiqué aujourd'hui, au ministre de Suède à Washington, la réponse du président Wilson à la note que lui avait fait parvenir le gouvernement austro-hongrois :

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre note du 7 courant, par laquelle vous transmettez une communication du gouvernement impérial et royal d'Autriche-Hongrie au président des Etats-Unis, et de vous demander d'être assez bon pour faire parvenir, par l'intermédiaire de votre gouvernement, au gouvernement impérial et royal, la réponse suivante :

Le président estime qu'il est de son devoir de dire au gouvernement austro-hongrois qu'il ne peut pas admettre les présentes suggestions de ce gouvernement parce que certains événements de la plus haute importance, qui sont survenus depuis le message qu'il a adressé au Congrès le 8 janvier dernier, ont nécessairement modifié son attitude et la responsabilité du gouvernement des Etats-Unis.

Parmi les quatorze conditions de paix que le président avait formulées à cette époque, se trouvait le point suivant :

Aux peuples d'Autriche-Hongrie dont nous désirons voir la place sauvegardée et assurée parmi les nations, on devra accorder le plus largement l'occasion de développer leur autonomie.

Depuis que cette phrase a été écrite et prononcée au Congrès des Etats-Unis, le gouvernement des Etats-Unis a reconnu que la situation de belligérants existait entre les Tchéco-Slovaques et les empires allemand et austro-hongrois, et que le Conseil national tchéco-slovaque était *de facto* un gouvernement belligérant, investi d'une autorité propre pour la direction militaire et politique des Tchéco-Slovaques. Le gouvernement des Etats-Unis a également reconnu de la manière la plus ample la justice des aspirations nationales des Yougo-Slaves pour leur libération.

Le président, par conséquent, n'est plus libre d'accepter simplement une « autonomie » de ces peuples comme base de paix, mais est obligé d'insister que ce sont eux et non lui qui devront juger quelle action de la part du gouvernement austro-hongrois donnera satisfaction à leurs aspirations et à leur conception de leurs droits et de leur destinée comme membres de la famille des Nations.

Acceptez, monsieur, l'assurance renouvelée de ma plus haute considération.

Signé : Robert LANSING.

EN BELGIQUE

A ZEEBRUGGE

Les journaux anglais annoncent que les Britanniques occupent maintenant tout Bruges. Les aviateurs ont constaté que toutes les cales flottantes ont été incendiées ou coulées. Les batteries du littoral de Zeebrugge ont été détruites. Trois grands vapeurs amarrés dans la cale n° 1 à Zeebrugge, depuis le début de la guerre, ont été coulés.

A la frontière hollandaise

Le correspondant du *Handelsblad*, à l'Ecluse, annonce que les derniers postes allemands viennent de quitter la frontière hollandaise ; ils ont franchi le canal de Bruges, à l'Ecluse, dans la direction de l'Est.

Les mesures d'évacuation des Allemands

On mande d'Amsterdam à l'agence Reuter que des voyageurs, de retour de Belgique, annoncent que 36 sous-marins ont été ramenés de Zeebrugge à Anvers, d'où ils seront transportés en Allemagne. Jeudi soir, 13 torpilleurs arrivèrent également à Anvers.

Le secteur Sud-Ouest des défenses d'Anvers a été en partie submergé. Les camps d'aviation de Gand et Bruges sont transférés à Wilryck. Un autre camp d'aviation a été installé à Austruweel.

Beaucoup de troupes allemandes ont déjà évacué Bruxelles.

Transports allemands coulés dans le canal d'Eecloo

Si l'on en croit des réfugiés arrivés de Belgique à Amsterdam, un certain nombre de navires chargés de matériel de guerre et à bord desquels des officiers allemands avaient pris place, ont été détruits samedi, dans le canal d'Eecloo, par des soldats belges. Aucun des Allemands n'a pu être sauvé.

Chronique Locale

Mort au Champ d'Honneur

Le caporal Alfred Benoit, du 265e régiment d'infanterie, qui avait été grièvement blessé sur le champ de bataille, est décédé le 7 octobre, des suites de ses blessures, à l'Hospice Général du Havre.

Il était titulaire de deux citations.

L'une à l'ordre de l'infanterie divisionnaire : « Chef de pièce énergique, a infligé des pertes sensibles à l'ennemi les 26, 28 et 29 mai. Blessé grièvement le 30 mai 1918. ».

L'autre à l'ordre du régiment : « A été un exemple de courage et de sang-froid pour les hommes de son escouade pendant les attaques du 20 juillet 1916. »

M. Alfred Benoit, domicilié 31, rue Frédérick-Lemaître, était chef d'office sur le paquebot *Guadeloupe*, au moment de la déclaration de guerre.

Conseil municipal du Havre

Une réunion du Conseil municipal aura lieu à l'Hôtel-de-Ville, *mercredi prochain 23 Octobre, à 6 heures du soir.*

Communications de la Mairie

Viande de Charcuterie

Un arrêté de M. le maire de la ville du Havre fixe ainsi, à dater du 21 octobre 1918, le prix maximum de la viande de porc, en prenant pour base le poids d'un demi-kilogramme :

Filet, 4 fr. 60 ; poitrine, 4 fr. 30 ; grillade, 4 fr. 50 ; côtelettes, 4 fr. 50.

Les Infortunés

Nous avons signalé ces jours-ci que M. Gaston Levavosi, âgé de 42 ans, domicilié 8 *bis*, rue Begouen, avait été attaqué dimanche soir et frappé de trois coups de couteau à la tête. Assez gravement atteint, il dut entrer à l'hôpital, laissant presque sans ressources sa nombreuse famille, le fils aîné étant actuellement sous les drapeaux.

Il reste au foyer une femme de 44 ans, très épuisée, ayant eu 18 enfants, et des enfants âgés de 18, 16, 15, 13, 11, 10, 9 et 8 ans.

Plusieurs sont dans un très fâcheux état de santé.

Nos concitoyens qui s'intéresseraient à ces infortunés sont priés de leur faire parvenir directement leurs dons.

Perte du terreneuvier « André »

On annonce la perte du terreneuvier fécampois *André*, dundee construit en 1911, à Fécamp, appartenant naguère à la maison Oscar Robert et acheté par la Morue Française et Sècheries de Fécamp pour aller pêcher la morue à Terre-Neuve.

Les rescapés sont rentrés jeudi et vendredi à Fécamp. On attend des nouvelles de la troisième embarcation qui porte le capitaine et sept hommes et qui a dû être recueillie par un navire, ainsi que cela s'est produit en 1915 pour les naufragés du terreneuvier *Bernadette*. Il faut donc conserver de l'espoir.

FAITS LOCAUX

Un accident s'est produit dimanche en gare de Rouen. Deux wagons de l'express de Paris ont déraillé. Il n'y a pas eu d'accident de personnes, mais il en est résulté un important retard dans la marche du convoi ; une partie seulement du train a pu continuer sa marche vers Le Havre où elle est arrivée avec un long retard. L'autre n'a pu suivre que plus tard, de sorte que les journaux qui étaient dans le fourgon de queue ne sont arrivés que vers six heures.

Nos concitoyens, qui étaient en promenade, se sont alors empressés d'acheter les journaux dont ils avaient été privés pendant plusieurs heures.

— Procès-verbal a été dressé contre Joseph Touchard, 25 ans, garçon de café, 4, rue de la Crique, pour vol d'une bouteille d'extrait de sirop chez Mme Boitel, à l'hôtel Fontenelle, 27, quai d'Orléans.

— Le feu se déclara dans la nuit de samedi à dimanche, vers minuit trois quarts, dans le cellier de M. Gégou, 10, rue des Briquetiers.

A l'arrivée des sapeurs-pompiers, tout danger était écarté. Les dégâts sont peu importants.

— Ayant volé une plaque de zinc pesant 25 kilos, quai de Gironde, Auguste Baillard, 39 ans, journalier, *9 bis*, rue des Galions, qui a été arrêté sur le quai Lamandé, vient de faire l'objet d'un procès-verbal.

— Samedi après-midi, vers 3 heures 3/4, une collision se produisit rue Thiers, entre un tram de la ligne Jetée-Graville et une voiture de livraisons.

Cette voiture, appartenant à la maison Saunier, entrepositaire, 10, rue Madame-Lafayette, et conduite par un jeune homme de 16 ans, fut heurtée violemment par le car qui allait dans la direction du Rond-Point, et renversée.

Comme elle avait un chargement de dames-jeannes et autres bouteilles pleines, il y eut pas mal de casse. M. Alexandre Boquet, domicilié 20, rue de Montivilliers, qui accompagnait le jeune conducteur, fut blessé légèrement, notamment au visage. Il reçut les soins nécessaires à la Pharmacie Principale.

OBSÈQUES DE MILITAIRES

Les obsèques du brigadier Herrminx, du 10e régiment d'artillerie belge, domicilié à La Hesne (Belgique) auront lieu le lundi 21 octobre, à 3 h. 45 du soir, à l'Hôpital Pasteur, rue de Tourneville, 47.

Sainte-Adresse

Pétrole et Essence. — Une nouvelle distribution de bons de pétrole et d'essence, pour le mois d'octobre, aura lieu à la mairie le lundi 21 et le mardi 22, de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures.

THÉATRES & CONCERTS

Grand-Théâtre

Avant première. — Vilbert dans *Botru chez les Civils*

Le Palais-Royal a dû interrompre les représentations de *Botru chez les Civils*, pour permettre à M. Vilbert de satisfaire à l'engagement qu'il avait pris avec l'impresario Ch. Baret, pour l'interprétation de cette pièce en province. En effet, ni le Palais-Royal, ni les tournées Ch. Baret ne pouvaient songer à remplacer Vilbert, tellement le célèbre comique est irremplaçable dans cette pièce. Vilbert est à ce point Botru et Botru est si complètement inséparable de Vilbert, qu'il semble impossible de concevoir l'un sans l'autre.

Botru chez les Civils a pour auteur Rip, le plus célèbre de nos revuistes, et Armont, l'auteur dramatique distingué, qui a collaboré à cet autre énorme succès qui s'appelle l'*Ecole des Cocottes*.

Qu'est-ce que *Botru chez les Civils* ? Une comédie, un drame, une féerie, un vaudeville...? Ce n'est ni l'un ni l'autre, et c'est tout cela en même temps. C'est une étourdissante fantaisie-revue en 3 étages et un rez-de-chaussée... Botru vient à Paris en permission et tombe dans une maison où l'on s'enge... à tous les étages. Il ramène la paix et retourne au front, où décidément on est plus tranquille.

Vilbert est étourdissant dans ce rôle de Botru, et quels que soient les succès de sa carrière, il restera toujours Botru, comme Henri Monnier était M. Prudhomme, comme Paulin Ménier était Choppard, comme Mounet-Sully était Œdipe et comme Coquelin était Cyrano.

Folies-Bergère

Ce soir, à 8 h. 1/2. Spectacle : *Chants, Danses et Attractions.*

Location de 11 h. à midi et de 1 h. 1/2 à 5 heures.

Une Soirée Italienne

C'est ce soir qu'aura lieu dans la vaste salle du Théâtre-Cirque la grande soirée organisée sous les auspices de S. Ex. M. le marquis de Carrignani, ministre plénipotentiaire d'Italie près du gouvernement belge, et de M. Rocca, consul général d'Italie, au Havre, en l'honneur des Alliés.

Cette solennité, à laquelle sont conviés, sur invitation, les autorités civiles et militaires de l'Entente et des délégations des armées alliées, est absolument gratuite et nulle quête ne sera faite.

Le programme, particulièrement attrayant, est ainsi fixé :

Projection de films de la guerre italienne.

Concert par la *Musique des Carabiniers royaux*, sous la direction de M. Luigi Cajoli.

Hymnes des Nations alliées. — 1. *Marche solennelle* (Gounod). — 2. *Ouverture en do* (Foroche). — 3. *Carmen*, fantaisie (Bizet). — 4. *Rigoletto*, fantaisie (Verdi). — 5. *Iris*, hymne au soleil (Mascagni).

Théâtre-Cirque Omnia

Cinéma Omnia Pathé

Aujourd'hui, relâche, demain, en soirée, à 8 h. 1/2, début du programme avec : **André Cornelis**, drame de M. Paul Bourget ; *La pointe du glacier du Parc National de Yosemite*, plein air ; *N° 30 série 10*, comique, joué par Prince ; Chanson filmée : *La Berceuse des nuits*, chantée par Mme Deglif ; **Le Mystère de la Double-Croix** 6e épisode) : *Le Bar de l'Arraignée verte* ; *Dernières Actualités de la Guerre et du Pathé-Journal* au jour le jour, Attraction : **Miss Solea and partner**, dans leurs danses et acrobatie musicale. *Patrouille d'hydravions sur l'Océan* ; *La Sœur du brésilien*, comique.

Select-Palace

Ce soir, à 8 h. 1/2, *Le bas de laine* ; **Heureuse Jeunesse**, comédie sentimentale, interprétée par Enid Bennett ; *Coins d'Armorique*, plein air. *Tragique dilemme*, comédie dramatique en deux parties, *Un Amoureux tenace*, comédie comique. *Dernières Actualités de la guerre*, au jour le jour. Chanson filmée sentimentale et patriotique, chantée par M. Sardou Attraction : **Miss Amelia et son assistant**, gymnastique et sa stupéfiante marche au plafond. *Susie détective*, comédie comique.

Location ouverte comme d'usage.

Demain mardi, relâche.

OLYMPIA 14, rue Ed.-Larue
LE RACHAT DU PASSÉ Grand Drame, en 4 parties
Les APPARENCES Comédie en 4 parties
Le Mariage de Lily, etc.
Aujourd'hui, Soirée à 8 h. 1/2

EL JAGUAR... Drame intéressant par le journal SERIE NIVERNAIS
Pénoublitable créateur de Forfaiture
MASCAMOR (1re épisode)
En Matinée : SOUS LA MENACE
avec Mme Marie-Louise DERVAL

COQUELUCHE
Pour faire disparaître rapidement les quintes, employez le Sirop LEURET, 4 fr. 50 le flacon. Dépôt au PILON D'OR, 20, place de l'Hôtel-de-Ville.

G. CAILLARD, CHIRURGIEN-DENTISTE, 17, rue Marie-Thérèse

MALACEINE CRÈME DE RIZ

ÉTAT CIVIL DU HAVRE

NAISSANCES

Du 20 octobre : Isidore HOFFMAN, rue de la Fontaine, 3 ; Henri VALETTE, quai de Southampton, 23.

ESTHÉTIQUE FÉMININE
Mme Var Marsenille, *diplômée de l'Institut Clarkson de Paris*, 9, rue Ed.-Corbière (Place Thiers) Le Havre
ÉPILATION *par l'électricité*, seul moyen efficace pour enlever les poils garanti ne repoussant jamais.
OBÉSITÉ *Traitement radical* par massages électriques, résultats merveilleux. Méthode du Docteur Clarkson
RIDES Disparition certaine par *massages* Electro-Vibratoire
PRODUITS de BEAUTÉ MIRABILIA
CRÈME de BEAUTÉ recommandée contre les rougeurs, rides, crevasses, hâle, etc., *assouplit et fortifie l'épiderme*. Echantillon : 4 fr. ; le grand pot 5 fr. — *POUDRE DE RIZ* sans rivale, onctueuse et douce, très adhérente. Echantillon : 1 fr. ; la grande boîte 3 fr. — *CAMELIA*, rouge liquide pour le visage, d'une inocuité absolue. — *EAU MIRABILIA*, contre les rougeurs, boutons, dartres, tonifie la peau.

DÉCÈS

Du 19 octobre. — ERRATUM. — Lire : Maurice HANSSENS, 40 ans, membre de la Chambre de commerce belge du Havre.

Du 20 octobre : Maria CROIX, épouse JOSSERAND, 49 ans, sans profession, rue du Lycée, 92 ; Etienne DEHAIS, 9 ans, rue Massillon, 89 ; Suzanne LEGRAND, 11 ans, rue Lefèvreville, 30 ; Laure SAINT-VEL, veuve GROSOS, 67 ans, sans profession, rue Reine-Mathilde, 13.

Spécialité de Deuil
A L'ORPHELINE, 13-15, rue Thiers
Deuil complet en 12 heures
Sur demande, une personne initiée au deuil porte à choisir à domicile
TÉLÉPHONE 93

Les AVIS de DÉCÈS sont tarifés 1 fr. la ligne

M. René SCHOOFS, lieutenant de vaisseau, chevalier de la Légion d'honneur, son époux ; *M. Jean SCHOOFS, Mlles Jeanne et Yvonne SCHOOFS*, ses enfants ; *M. Augustin RICHARD*, capitaine au long-cours, son père ; *Mme veuve Henry SCHOOFS*, sa belle-mère ; *M. André CLÉRISSE*, sergent-major au 329e régiment d'infanterie, *et Mme André CLÉRISSE, née RICHARD ; M. Daniel SAVALLE*, caporal au 239e régiment d'infanterie, disparu, *et Mme Daniel SAVALLE, née RICHARD, Mme veuve Georges DUBOIS, née SCHOOFS*, ses beaux-frères, sœurs et belle-sœur ; *Mlles Antoinette et Jacqueline CLÉRISSE, Mlle Simonne et Geneviève SAVALLE, M. Henry DUBOIS*, ses neveu et nièces ; *les Familles RICHARD, SCHOOFS, GOISARD, CORNIER, BARABE, GILLET, et les Amis*,

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame René SCHOOFS
née Marie-Catherine RICHARD

décédée à l'âge de 34 ans le 16 octobre 1918, à dix heures du soir, munie des Sacrements de l'Eglise,

Et vous prient de bien vouloir assister à ses convoi, service et inhumation, qui auront lieu le mardi 22 octobre, à neuf heures du matin, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, sa paroisse.

On se réunira à l'Eglise.

Vu les circonstances, il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Des fleurs.

Mme veuve MARLIÈRE ;
M. Florimont LAMGENT :
M. et Mme Fortuné LEROY et leurs Enfants ;
M. et Mme Paul BREDA ;
Mme veuve DEDON MARLIÈRE et sa Famille ;
M. et Mme Georges MARLIÈRE ;
M. Henry LEFIÈVRE ;
Le Personnel de la Maison Henry LEFIÈVRE & Cie.

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Fernand-Anatole MARLIÈRE

leur époux, frère, beau-frère, neveu et ami, décédé le 17 courant, dans sa 40e année,

Et vous prient de bien vouloir assister à ses convoi, service et inhumation, qui auront lieu le mardi 22 courant, à sept heures quarante-cinq du matin en l'église Saint-Michel, sa paroisse.

On se réunira au domicile mortuaire, 20, rue Henri-Génestal (anciennement rue Joinville.

7 (8635Z)

M. Emile BÉNARD, architecte, chevalier de la Légion d'Honneur, son frère ; *M. et Mme Auguste CHEDRU et leurs Enfants ; Mme Veuve Pierre LACHÈVRE et ses Enfants ; M. et Mme Henri ODIÈVRE et leurs Enfants ; Mlle Berthe ODIÈVRE ; M. et Mme Gaston LEFÈVRE et leurs Enfants ; le Docteur et Mme Jean LECLERC ; M. et Mme Robert ODIÈVRE et leurs Enfants ; M. et Mme Bernard ODIÈVRE et leurs Enfants ; M. et Mme Pierre BÉNARD et leurs Enfants*, ses neveux, nièces, petits-neveux et petites nièces ;

Les Familles BÉNARD, VALIN, VERGER, THOUMINE, LACHÈVRE et les Amis,

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Françoise-Pauline BÉNARD

décédée le jeudi 17 octobre 1918, à 3 heures du matin, à l'âge de 79 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

Et vous prient de bien vouloir assister à ses convoi, service et inhumation, qui auront lieu le mardi 22 courant, à neuf heures et demie du matin, en l'église Saint-Michel, sa paroisse.

On se réunira au domicile mortuaire, 2, rue du Général-Galliéni.

Priez Dieu pour le repos de son âme !

En raison des circonstances actuelles, il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

7 (8612)

Mort pour la France

Vous êtes prié de bien vouloir assister au service religieux qui sera célébré le mercredi 23 octobre 1918, à neuf heures et demie du matin, en l'église Sainte-Anne, à la mémoire de

Monsieur Louis DEDDE

Soldat au 1er régiment d'artillerie à pied

décédé le 12 octobre 1918, à l'âge de 38 ans, à l'hôpital de après une courte maladie contractée au front, et inhumé provisoirement à

De la part de :

Mme Louis DEDDE, son épouse ;
Mlle Gilberte DEDDE, sa fille ;
M. et Mme Philbert DEDDE, ses parents ;
Mme Veuve Anna MAZIRE, sa belle-mère ;
M. Georges DEDDE, au front, *et Madame* ;
M. Henri DEDDE, prisonnier de guerre, *Madame et leur Fille* ;
M. Marcel DEDDE, au front ;
M. Philbert DEDDE, mobilisé ;
M. LENORMAND, au front, *Mme, née DEDDE, et leurs Enfants* ;
M. Raphaël MORISSE, au front, décoré de la croix de guerre, *et Mme, née DEDDE* ;
Mme MALÉTRAS, née DEDDE ;
M. FABIN, au front, *Madame et leurs Enfants* ;
M. HERVIEU, officier d'administration, *et Madame* ;
Mlles Thérèse et Germaine MAZIRE ;
M. Roger MAZIRE ;
ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces ;
Mme Veuve LEPESLE et ses Enfants ;
M. et Mme LECOQ et leur Fils ;
M. et Mme LEMARÉCHAL et leurs Enfants ;
Les Familles DEDDE, BOULANGER, FLEURIGAND, DESCHAMPS, HIVER, TELLIER, LEPAGE,
ses oncles, tantes, cousins, cousines et amis.

Le Havre, 110, rue Lesueur.

(8698)

Vous êtes prié d'assister aux convoi, service et inhumation de

Madame Veuve Charles-Eugène GROSOS
Née Laure-Marie SAINT-VEL

décédée au Havre le 19 octobre 1918, dans sa 67e année, munie des Sacrements de l'église.

Qui auront lieu le jeudi 24 courant, à dix heures du matin, en l'église Sainte-Marie, sa paroisse.

Réunion au domicile mortuaire, rue Reine-Mathilde, 13.

Priez Dieu pour le repos de son âme !

De la part de :

M. André GROSOS et ses Enfants ;
M. et Mme Raoul GROSOS et leurs Enfants ;
M. le Comte et Mme la Comtesse de LYVET D'ARANTOT ;
M. et Mme Jules DERO ;
M. et Mme Paul MORIN ;
M. et Mme Louis DERO et leurs Enfants ;
M. et Mme André DENEUFVILLE et leurs Enfants ;
M. et Mme Henri COURCELLE ;
ses enfants et petits-enfants ;
M. et Mme FOURQUEZ et leurs Enfants ;
Mme Louis SAINT-VEL ;
Mme Armand SAINT-VEL ;
Mme Paul GROSOS ;
M. Ambroise COLIN, conseiller à la Cour de Paris ; *Mme Ambroise COLIN et leur Fils* ;
M. le Docteur POMERAIS ; Mme POMERAIS et leurs Enfants ;
Mlle Ursule SAINT-VEL,
ses sœur, beau-frère, belles-sœurs, neveux, nièces et cousine.

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

Des voitures stationneront place Carnot, à partir de neuf heures et demie.

21.22 23

M. Anastase LUNEL et ses Fils ; Mme veuve Michel LUNEL, ses Enfants et Petits-Enfants ; M. Louis LEMARCHAND, ses Enfants et Petits-Enfants ; Mlle Marie LÉPINAY ; M. et Mme Charles JOURDAIN et leur Fils, la Famille et les Amis,

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Eugène LUNEL
Ancien Voiturier

leur frère, beau-frère, oncle, grand'oncle, parent et ami, décédé le 16 octobre 1918, à 11 heures du matin, dans sa 64e année, muni des Sacrements de l'Eglise,

Et vous prient de bien vouloir assister à ses convoi, service et inhumation, qui auront lieu le mardi 22 octobre courant, à neuf heures du matin, en l'église Sainte Anne, sa paroisse.

On se réunira au domicile mortuaire, rue Haudry, 33.

Priez Dieu pour le repos de son Ame !

Le présent avis tiendra lieu de lettres d'invitation. 2 (8562)

M. et Mme Louis MOULIÈRE, ses père et mère ;
M. Rodolphe MOULIÈRE, son frère ;
M. Auguste MOULIÈRE, son grand-père
Mme Veuve FEUILLY, sa grand'mère ;
M. et Mme DANJOU, née MOULIÈRE ;
M. et Mme Joseph LALONDE,
ses oncles et tantes ;
M. et Mme Henry BUSHNELL, ses cousin et cousine ;
M. et Mme Auguste LALONDE, ses petit-cousin et petite-cousine ;
Les Familles MOULIÈRE, LALONDE, LESEIGNEUR, POINTIER, GILLET, LEMAISTRE, CHEMINANT.

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Alice MOULIÈRE

âgée de 17 ans, décédée le 14 octobre 1918, et dont l'inhumation provisoire a eu lieu à Louvignié-du-Désert (Ille-et-Vilaine), le jeudi 17 courant, à 9 h. 30.

Le présent avis tiendra lieu de lettre de faire-part. 2 (8619)

M. Henry JOSSERAND, sous-ingénieur des Ponts et Chaussés, officier d'administration de 1re classe, son époux ;
M. Pierre JOSSERAND, soldat aux armées, *et Mlle Marie JOSSERAND*, ses enfants ;
M. Léopold CROIX, capitaine au long-cours, *et Mme Léopold CROIX*, ses frère et belle-sœur ;
M. Edouard CROIX, son oncle ;
Mme veuve DIVAUD, née CROIX, sa tante ;
Mme veuve Charles CROIX, sa tante ;
Mlle Eugénie JOSSERAND, sa belle-sœur ;
M. Georges JOSSERAND, maréchal des logis aux armées, *et Mme Georges JOSSERAND*, ses beau-frère et belle-sœur ;
MM. William JOSSERAND, aux armées ; *Francis JOSSERAND et Roger JOSSERAND*, ses neveux ;
M. Emile JOSSERAND, son cousin ;
M. et Mme ALLAIS, ses cousin et cousine ;
M. ADDE, aspirant d'artillerie aux armées, *Mme ADDE et leur Fille* ;
M. et Mme POIRRIER, ses petits-cousins et cousines :
Les Familles EXMELIN, SÉNÉCAL, BEDEL, COUYÈRE, HAREL, BIAIS, MAUCLERC, DUCHEMIN, LECROISEY, PRENTOUT, BELLENGER, PETIT ; Et les Amis,

Ont la douleur de vous faire part de la perte bien cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Madame Henry JOSSERAND
Née Maria CROIX

décédée en son domicile, rue du Lycée, n° 92, le 19 octobre 1918, dans sa 50e année, munie des Sacrements de l'Eglise.

Et vous prient de vouloir bien assister à la levée du corps qui aura lieu le mardi 22 octobre 1918, à sept heures du matin, au domicile mortuaire.

Les service et inhumation auront lieu à Trouville-sur-Mer.

Priez Dieu pour le repos de son Ame !

En raison des circonstances, il ne sera pas envoyé de lettre d'invitation.

21

M. Max PICARD, commis principal des Contributions Indirectes, *et Mme Max PICARD*, dame employée des P. T. T., ses parents ;
MM. Jean et René PICARD, ses frères ;
La Famille et les Amis,

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

André PICARD

décédé le 19 octobre 1918, à l'âge de cinq ans.

Et vous prient de vouloir bien assister à ses convoi, service et inhumation qui auront lieu mercredi 23 courant, à dix heures du matin, en l'Eglise de Sanvic, sa paroisse.

On se réunira au domicile mortuaire, 93, rue Césaire-Oursel.

UN ANGE AU CIEL !

21.22

M. Jean RISPAL ;
M. Claude et Mlle Marguerite RISPAL ;
M. Edouard CACHAT, directeur de l'Agence du Havre du Comptoir National d'Escompte de Paris, chef d'escadron au 23e régiment d'artillerie, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, *et Mme Edouard CACHAT ;*
M. Auguste RISPAL, ancien sénateur, chevalier de la Légion d'honneur, *et Mme Auguste RISPAL ;*
M. Maurice CACHAT, directeur de l'Agence de Saintes du Comptoir National d'Escompte de Paris, capitaine au 1er génie aérostation, *et Mme Maurice CACHAT ;*
M. et Mme Albert GUILLON et leurs Filles ;
M. le Docteur GRINER et Mme GRINER et leurs Filles ;
Mme veuve Albert DURAND et ses Filles ;
M. et Mme Fernand MARESCOT ;
Mme Veuve Frédéric BINET ; Mlles Blanche et Frédérique BINET ;
Mme Veuve RISPAL, ses Enfants, Petits-Enfants et arrière-Petits-Enfants ;
Mme Veuve Jean RISPAL ;
M. et Mme Albert FONTAINE ;
Mme Veuve ROUÉGHART, ses Enfants et Petits-Enfants ;
Mme Veuve Louis WITTORSKI, ses Enfants et Petits-Enfants ;
Mlle Augustine MARTIN ; Mme Marie BOULARD ;
M. et Mme GCORDIA et leurs Enfants, M. Etienne BOULARD, aide-major de 1re classe ; *M. et Mme BLOUD*,
son mari, ses enfants, ses père, mère, beau-père, belle-mère, frère, beaux-frères, belles-sœurs, oncles, tantes, cousins et cousines ;
Les autres Membres de la Famille et les Amis,

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Jean RISPAL
Née Marie-Marguerite CACHAT

décédée le 18 octobre 1918, dans sa 27e année, munie des Sacrements de l'Eglise.

Et vous prient de bien vouloir assister à ses convoi, service et inhumation, qui auront lieu le mercredi 23 courant, à dix heures du matin, en l'Eglise Saint-Joseph, sa paroisse.

On se réunira à l'Eglise.

Priez Dieu pour le repos de son Ame

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

Des voitures stationneront place Carnot à partir de 9 heures 1/2.

(9030) 19 21.22 (8641)

Mme Ernest NOËL, née GOSSELIN, son épouse ;
M. Raymond NOËL, son fils ;
Mme veuve Edgard GOSSELIN, sa belle-mère ;
M. Gaston NOËL,
M. et Mme Jules NOËL et leurs Enfants,
Mme veuve François GUIBERT, née NOËL,
Mme veuve Georges NOËL,
Ses frères, sœur, belles-sœurs, neveu et nièces ;
MM. Gaston et Raoul GOSSELIN, aux armées,
M. et Mme René MARIE, née GOSSELIN,
Mlle Cécile GOSSELIN,
Mlle Antoinette NOËL,
Ses beaux-frères, belles-sœurs et nièce ;
Mme veuve Emile NOËL et ses Enfants,
M. et Mme LECHEVALLIER et leurs Enfants,
Mme veuve Adolphe GOSSELIN et ses Enfants,
Ses oncle, tantes, cousins, cousines ;
Les Familles NOËL, GOSSELIN, MAUPAIN, ARQUETIL, DARGENT, DAVIOUD, DE CHERANCÉ, FAUQUE, LONGUET,
Le Conseil d'Administration,
Le Personnel de la Société des Chantiers et Scierie Ch. Humbert,
Et les Amis,

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Ernest-Raimond NOËL
Fondé de pouvoirs
Médaillé du Travail

décédé le 17 octobre, à 23 heures 30, à l'âge de 52 ans, muni des Sacrements de l'Eglise,

Et vous prient d'assister à ses convoi, service et inhumation, qui auront lieu le mercredi 23 courant, à dix heures du matin, en l'église Saint-Nicolas, sa paroisse.

On se réunira au domicile mortuaire, rue de Mulhouse, Société des Chantiers et Scierie Ch. Humbert.

DE PROFUNDIS !

Le présent avis tiendra lieu de lettre d'invitation.

21.22 (8647Z)

Vous êtes prié de bien vouloir assister aux convoi, service et inhumation de

Monsieur Gustave LE COURANT

décédé le 19 octobre 1918, à l'âge de 65 ans, muni des Sacrements de l'église.

Qui auront lieu le mercredi 23 courant, à huit heures du matin, en l'église Saint-Michel, sa paroisse.

On se réunira au domicile mortuaire, 59, rue Gustave-Flaubert.

Priez Dieu pour le repos de son Ame !

De la part de :

M. Charles ROGUE, mobilisé au front ; *Mme Charles ROGUE, née LE COURANT ;*
Mlle Suzanne LE COURANT, sa fille ;
M. Charles ROGUE, son petit-fils ;
Mlle Renée ROGUE, sa petite-fille ;
Mlle Julienne LE COURANT, sa nièce ;
M. et Mme Georges POULAIN, ses beau-frère et belle-sœur ;
M. Raymond POULAIN, mobilisé au front ; *Mme Raymond POULAIN, et leur Enfant ;*
Les Familles LE COURANT, ROGUE, POULAIN et les Amis.

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

21 (8685)

Vous êtes priés de bien vouloir assister aux convoi, service et inhumation de

Mademoiselle Clotilde-Julia LACAILLE

décédée le 18 octobre 1918, à l'âge de 30 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

Qui auront lieu le mercredi 23 courant, à sept heures trois quarts du matin, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, sa paroisse.

On se réunira au domicile mortuaire, 3, impasse Boussard.

Priez Dieu pour le repos de son âme !

De la part de :

Mme Veuve LACAILLE, née LA COLOMBE, sa mère ;
M. Gustave LACAILLE, son frère ;
M. et Mme Georges LACAILLE et leur Enfant ;
M. Jules LA COLOMBE,
M. et Mme HABOEY,
M. et Mme Auguste GERVAIS,
Mme Z. LACAILLE,
ses oncles et tantes ;
Les Familles LACAILLE, GUILLERIN, BOUGAIS, RAIMBAUX, JONCHERAY, BRETON et DUBOS ;
M. et Mme PICARD, opticien, *et le Personnel de la Maison et les Amis.*

Les fleurs seules seront acceptées.

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

(9684)

M. et Mme LECORDIER et toute la Famille,

Remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux convoi, service et inhumation de

Lucienne LECORDIER

M. le capitaine *Georges SCHOETTEL*, chevalier de la Légion d'honneur, *et Madame, et toute la Famille*,

Remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux convoi, service et inhumation de

Simonne SCHOETTEL

(8620)

Caisse d'Epargne du Havre

4e Emprunt de la Défense Nationale

Les souscriptions entièrement *libérées*, seules admises, seront reçues *sans limitation de sommes* et *sans frais*, à partir du 20 octobre jusqu'au 24 novembre inclus, savoir :

A la CAISSE CENTRALE, boulevard de Strasbourg, **tous les jours de la semaine, de 2 heures à 4 heures**, et le **Dimanche, de 9 heures à 11 heures.**

A la SUCCURSALE de la rue de Normandie, n° 309, *tous les jours de la semaine et le dimanche, de 9 heures à 11 heures*, sauf les jours réservés au paiement des allocations aux familles des mobilisés ;

Dans les SUCCURSALES de Montivilliers, Saint-Romain, Criquetot et Goderville, aux jours et heures des séances publiques.

Le prix d'émission étant fixé à F. **70.80** *par 4 fr. de rente*, les nouvelles rentes procurent un *revenu réel de F. 5 65 0/0 ; elles sont exemptes d'impôts et à l'abri de toute conversion pendant 25 ans.*

Modes de libération :

En numéraire ;
En prélèvement sur le livret ;
En Bons de la Défense Nationale ;
En Obligations de la Défense Nationale ;
En Rentes 3 1/2 0/0 amortissables ;
En coupons de Rentes françaises échus ou à échoir les 16 novembre et 16 décembre 1918.

Les Caisses d'épargne ne sont pas admises à recevoir les *coupons russes* en paiement des souscriptions.

N.-B. — Les opérations *ordinaires* de versements et de remboursements s'effectueront **le matin, de 9 heures à 11 heures.**

R 19.20 21.24.27 (8536)

Faites des Disponibilités POUR l'EMPRUNT FRANÇAIS
Le CRÉDIT BELGE-FRANÇAIS, 50, R. Notre-Dame des Victoires, Paris
ACHÈTE AU COMPTANT
tous TITRES et COUPONS négociables ou non.

Dysenterie
Le Meilleur Préventif
à chaque repas : Une Capsule de
GOMENOL ANTISEPTIQUE IDÉAL.
Toutes Pharmacies : le FLACON 4 fr.
et 17, Rue Ambroise-Thomas, PARIS, 4 25. (Impôt compris).

Emprunt Français 1918
4 0/0 EXEMPT D'IMPOT
Les Etablissements financiers ci-dessous :
BANQUE DE MULHOUSE
BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Comptoir National d'Escompte de Paris
CRÉDIT DU NORD
CRÉDIT LYONNAIS
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Reçoivent les Souscriptions sans frais
Les certificats provisoires sont délivrés immédiatement.
R (5491)

CORDERIES DE LA SEINE

Avis aux Obligataires

MM. les obligataires des *Corderies de la Seine* sont prévenus que le premier coupon, valeur **15 fr.**, à l'échéance du *1er Novembre prochain*, sera payé contre reçu, dans les banques suivantes :

Banque Nationale de Crédit (Succursale du Havre) ;
Crédit Havrais ;
Chalot et Cie.

Il est recommandé aux obligataires de réclamer le paiement de leur coupon dans les banques où ils ont fait leur souscription. (8697)

Marégraphe du 21 Octobre

Pleine Mer	9 h. 26 —	Hauteur	8 m 20
	21 h. 46 —	»	8 » 20
Basse Mer	4 h. 58 —	»	0 » 50
	17 h. 20 —	»	0 » 55

Lever du Soleil..	6 h. 20	D. Q.	20	— à	17 h. 35
Couc. du Soleil....	16 h. 50	N. L.	3 nov.	à	21 h. 1
Lev. de la Lune..	15 h. 38	P. Q.	11	— à	16 h. 16
Couc. de la Lune.	8 h. 25	P. L.	18	— à	19 h. 33

AVIS DIVERS

Cession d'un Fonds de Commerce de Café-Débit-Restaurant et Service Automobile

Suivant acte s. s. p., en date du 19 octobre 1918, **M. Cresseveur** a vendu à une personne y dénommée dans l'acte son *Fonds de Commerce de Café-Débit*, qu'il exploite à Port-Jérôme (Lillebonne). Paiement comptant à la prise de possession fixée au premier décembre mil neuf cent dix-huit. — Pour les oppositions, s'il y a lieu, élection de domicile chez M. PETIT, 71, rue d'Etretat. 21.31

Etude de M. Régis COGNARD

Ancien Agréé du Tribunal de commerce
Administrateur Judiciaire
Bd de Strasbourg, 148, au Havre

1re Avis

Suivant acte sous seings privés, en date au Havre du 16 octobre 1918, **Mme Veuve DEHAIS**, domiciliée à Montivilliers, rue de la République, 6, a vendu à une personne dénommée audit acte, le fonds de commerce d'*Epicerie et Liquides*, qu'elle exploite à l'adresse sus-indiquée.

Domicile élu en l'étude de **Me Cognard**, susnommé, où les oppositions devront être faites, s'il y a lieu, au plus tard dans les dix jours de la seconde insertion du présent avis. (8633)

ASSURANCE CONTRE LES MALADIES
par Compagnie anonyme à primes fixes
7e ANNÉE
S'adresser 3, rue de Toul, de 14 à 15 heures, ou écrire à l'Agent Général pour obtenir tous renseignements. 18.20.22 24.26 (8309)

PERDU un Chapeau de Roue marqué Emergs. — Prière de rapporter contre récompense 25 fr., 9, rue Denfert-Rochereau, Havre. (8657z)

BRODEZ-VOUS ? A titre de réclame exceptionnelle, **J'ENVOIE un magnifique colis de** broderies dessinées sur **TRÈS BELLES ÉTOFFES**, pour une chemise de jour, un pantalon, un cache-corset, une chemise de nuit pour dame. Les 4 articles garantis de 1re qualité sont expédiés sans frais, à domicile, contre remboursement de 3 fr. 45 (trois francs quarante-cinq) *Vous recevrez en plus*, et gratuitement, la démonstration des points les plus usités. *Est-il offre plus avantageuse* puisque je rembourse si l'on n'est pas satisfait. — **Mme VINCENT**, 221, rue Duguesclin, LYON. (5188)

La Société Normande *de Fonderie et Constructions mécaniques* à Pavilly demande des **Ajusteurs, Tourneurs, Forgerons, Mécaniciens pour autos.** Bons salaires, situation stable, nombreux avantages. — Se présenter ou écrire. »— 8268)

COURTIERS pour ancienne Société Capitalisation et Assurances de toute nature. — Se présenter le lundi et le vendredi de 14 à 15 heures, 3, rue de Toul. 18.19.20.21 (8310)

SECRÉTAIRE homme, **DACTYLO, est demandé** *de suite*. Se présenter avec références à M. MASSON, ingénieur, Entreprise DUFOUR, Harfleur. 17.18.19.20.21.22 (8307)

LA SOCIÉTÉ NORMANDE *de Fonderie et Constructions mécaniques*, à Pavilly, demande de **BONS MOULEURS.** Bons salaires, situation stable. Nombreux avantages. — S'adresser ou écrire à M. L. AIRAULT, directeur de la Société Normande de Fonderie et Constructions mécaniques, à Pavilly. »— (8334)

ON DEMANDE des Menuisiers *pour la fabrication des cercueils.* Bons salaires. S'adresser 61, rue Berthelot. 20.21

ON DEMANDE un premier Garçon de Chai bien au courant. G. ANQUETIL & H. MONNIER, Fécamp. »—(7560)

ON DEMANDE EMPLOYÉ de Bureau, connaissant Comptabilité (homme ou dame). — S'adresser à M. BONDOUAIRE, régisseur de biens, rue Bernardin-de-Saint-Pierre, n° 52. (8644)

ON DEMANDE des Femmes, connaissant la conduite des tours à obus, aux Ateliers MIGRAINE, 31, boulevard d'Harfleur, Graville. »— (8535)

ON DEMANDE Dame connaissant le commerce, munie de références sérieuses, pour **petite Gérance. Logée.** S'adresser, dans l'après-midi, 52, rue de Paris. (8646z)

ON DEMANDE *de suite*, **une BONNE à tout faire.** — S'adresser Maison Charles CAREL, 44, rue de l'Abbaye. (8656z)

ON DEMANDE une jeune Bonne couchée ou non. — S'adresser 5, rue Pasteur. (8682z)

ON DEMANDE Bonne à tout faire, couchée, bonnes références, *bons gages*, dans famille trois personnes, centre de la ville, — Prendre l'adresse au bureau du journal.

ON DEMANDE UNE BONNE à tout faire *13, passage Lecroisey.*

NURSE OU BONNE D'ENFANT est demandée de suite S'adresser au bureau du journal. (8650)

APPARTEMENT MEUBLÉ A LOUER, trois pièces, gaz, électricité S'adresser de 2 à 4 heures. — Prendre l'adresse au bureau du journal.

ON DEMANDE *A LOUER un* **BUREAU** de trois à quatre pièces. — Ecrire à TRANSIT, bureau du journal. 20.21 (8625z)

ON ACHÈTE Bouteilles de toutes grandeurs, litres, 1/2 litres, etc., à la Pharmacie des Halles-Centrales, 56, rue Voltaire. »— (7085)

SUIS ACHETEUR *de Tôles fines, occasion ou neuves*, ondulées ou droites, galvanisées ou noires, de toutes dimensions. — Faire offre, J. SIMON, rue Bourdeloue, 45. (8648z)

A VENDRE belle Epingle de cravate *en platine ornée d'une émeraude (cabochon) et de 16 brillants.* — S'adresser au BUREAU DES DOMAINES BELGES, 48, rue de Saint-Quentin (rez-de-chaussée). 19.20 21 (8512)

POULES A VENDRE
S'adresser, 4, ruelle du Vallon, 45 *bis*, rue d'Ignauval, Sainte-Adresse. (8649z)

ON DEMANDE
à acheter dans la région
Propriétés, Fonds de Commerce, Industries
quels qu'en soient le prix, le genre ou l'importance. Ecrire : *Central Office*, Bourse de Commerce, Paris. 21.25.30 (5477)

ON DEMANDE A ACHETER
dans la région :
Usines, Industries, Fonds de Commerce
Propriétés, rapport ou agrément
Quels qu'en soient la nature, l'importance ou le prix
Pour contracter **Prêts hypothécaires**
Trouver rapidement **Capitaux, Commandite**
Constituer **Rente Viagère**
S'adresser OMNIUM IMMOBILIER, Bourse de Commerce, Paris. 21.24.26.28 (5487)

En charge pour CHERBOURG
Voilier à moteur X...
Départ incessamment
S'adresser à : M. THIBOUMERY
Courtier Maritime
»— (8241)

OCCASIONS
Passer l'Octroi
18, rue Thiers, 18, à Sanvic
Un très joli Lit de fer fort, très bon sommier hâtard, état neuf.. 52 fr.
Un très fort bas de Buffet haut, genre comptoir, état neuf..... 38 fr.
Une très forte Glace ..... 12 fr.
(8653z)

HOMÉOPATHIE
Exécution des Ordonnances homéopatiques
JOUR ET NUIT
A la Pharmacie du Square Saint-Roch
42, Rue d'Etretat, 42
Dépôt des Produits Favrichon
1-31 (6537)

DOCK VINICOLE de Normandie
43, rue Racine — HAVRE
ACHÈTE DES BOUTEILLES VIDES
Genre Wisky
30 francs le CENT
Rendues à Domicile
»— (3169)

FONDS DE COMMERCE
Pour **VENDRE ou ACHETER** un *Fonds de Commerce*, adressez-vous en toute confiance au Cabinet de M. J.-M. CADIC, 234, rue de Normandie, au Havre, En lui écrivant une simple lettre, il passera chez vous. 26»— (8312)

DERNIER AVIS
C'est irrévocablement les derniers jours que j'achète et paye argent comptant
LES VIEUX DENTIERS
AUGÉ, rue Bernardin-de-Saint-Pierre, 44, au 2e étage, LE HAVRE. 17.18.19.20 21. (8249z)

PIANOS
NEUFS ET D'OCCASIONS
Depuis **650** francs
Facilités de paiement
43, boulevard de Strasbourg. 20.21.27 (8690z)

Peinture -:- Vitrerie -:- Décors
Collage de Papiers peints
Emile DESCHEERDER
Ex-directeur d'une grande entreprise du Nord
21, rue Maraîne, LE HAVRE
Réparations de marquises et toits à très, pose de carreaux en tous genres
Travaux soignés et exécutions rapides
DEVIS SUR DEMANDE
21.22.24.26.27.29. (8643)

FONDS DE COMMERCE
Acheteurs sérieux, adressez-vous en toute confiance à
L'AGENCE COMMERCIALE
68, Rue Victor-Hugo, 68
qui possède un très grand choix de Fonds de toute nature, à prendre de suite, à des prix très avantageux.
RENSEIGNEMENTS GRATUITS
1— 30

FONDS DE COMMERCE A VENDRE
A CÉDER
JOLIE PAPETERIE-LIBRAIRIE journaux, jouets, location de livres, *8,000 Volumes*. Loyer : **650** fr., logement, 6 pièces. Affaires : **1,800** fr. par mois.
On cède cause de départ pour **6,500** fr. 20.21

ÉPICERIE-CRÉMERIE Loyer 500 fr., centre de la ville, belle rue populeuse. Affaires de 300 à 400 fr. par jour. 2 chambres et cuisine. Long bail. Prix **6,000** fr. Se presser, on cède cause maladie.

HOTEL ET CAFÉ 24 chambres meublées donnant 40,000 fr. par an. Belle installation de café, sur quai. A prendre de suite pour **30,000** fr. avec **20,000** fr. comptant.

CAFÉ-BAR centre de la ville, proximité grand marché, 500 fr. de loyer, 2 salles de café, 3 chambres et cuisine. Affaires, 450 fr. par jour, à prendre de suite pour **8,500** fr.
S'adresser à l'AGENCE COMMERCIALE, 68, rue Victor-Hugo, LE HAVRE. 18.20.21 (8708)

Affaire exceptionnelle
CAFÉ DE LA GARE situé aux environs du Havre, 6 chambres meublées, écurie, dépendances, **à vendre de suite** (marché fait à l'ennemi), pour **9,500** fr.
Pour traiter, s